

Enjeux d'école



-10,8 élèves = -1 classe

Le président de la République s'était engagé à ne fermer aucune classe hors démographie, l'inspecteur d'académie avait assuré qu'il s'attacherait à respecter cet engagement à la lettre. Les calculs les plus pessimistes indiquaient donc la fermeture de 30 classes (-691 élèves divisés par une moyenne de 23 élèves/classe). 30 classes de trop.

Mais malheureusement pour la Somme, les inspecteurs d'académie, pas plus que les ministres de l'Éducation Nationale, ne savent pas utiliser la règle de trois... En effet, M. Claude Legrand, zélé serviteur de l'État sarkozyste, grand pourfendeur de fonctionnaires, a décidé de fermer 72 classes dans notre département !

72 écoles qui fonctionneront avec une classe de moins l'année prochaine. Le nombre moyen d'élèves par classe explose (jusqu'à 32 en maternelle et 27,33 en primaire) ! Ce ne sont pas les 8 ouvertures indispensables au regard du nombre d'élèves qui viendront compenser cela (surtout que d'autres ouvertures pourtant tout aussi indispensables sont laissées de côté !).

Et toutes les écoles du département souffriront également du retrait de moyens « hors la classe » pourtant essentiels : -4 remplaçants (le remplacement des collègues absents usés par les effectifs hallucinants et la surcharge de travail se fera de plus en plus rare), -10 postes de RASED (la mise en extinction due à la mise en place de l'aide personnalisée continue), -2 itinérants langues (à ajouter aux -9 intervenants langue...), -1 conseiller pédagogique, -0,5 animateur TICE... Sans compter les suppressions en IME (-6,5).

Parce qu'il est impossible de regarder détruire notre École sans rien faire, **nous devons entrer en résistance** dès maintenant dans nos écoles, avec les parents et les élus. L'indignation ne suffit plus.

TOUS EN GRÈVE LE 16 FÉVRIER !

Amiens, le 30/1/2012 par Stéphane Magnier

Février 2012

Dispensé de timbrage **Amiens C.T.C.** Déposé le 02/02/2012

« Enjeux d'école »
Bulletin d'informations syndicales du SNUipp Somme
Trimestriel IPNS 0,61 € CPPAP 1011 S 08099 - ISSN 1631-512X
Directeur de la Publication : Stéphane Magnier

ENJEUX D'ECOLE
25 rue Riolan
80000 AMIENS

TRIMESTRIEL n°75 - supplément n°1
Décembre - Janvier - Février

SOMMAIRE

1 Edito **2-3** Carte scolaire

4-5 Actualités

6-7 Université de Printemps

8 Formulaire d'inscription

I Pétition académique intersyndicale MOUVEMENT

II Obligatoire ou facultatif ?

**RÉSISTANCE À LA
CARTE SCOLAIRE :
GRÈVE UNITAIRE
16 février 2012
Manifestation devant le CDEN
(heures et lieu encore inconnus)**



SNUipp - FSU Somme

www.snuipp.fr/80

snu80@snuipp.fr

SNUipp - FSU Somme

25 rue Riolan 80000 Amiens

☎ 03.22.80.80.78

☎ 03.22.80.80.81



CARTE SCOLAIRE

Les mesures envisagées par l'IA
(au 30/1/2012)

Maternelles : -15

Ailly sur Noye
Ailly sur Somme, La Clé
Ailly sur Somme, La Rotonde
Amiens, G. Charpentier
Amiens, La Rochefoucauld
Amiens, St-Leu
Beauval, Centre
Bray sur Somme
Cayeux sur Mer
Chaulnes
Feuquières
Montdidier, Y. Giroud
Moreuil, Pablo Picasso
Poix
Villers-Bretonneux

Élémentaires : -18

Abbeville, Champs de Mars
Abbeville, Les Platanes
Albert, Jules Ferry
Amiens, Beauvillé
Amiens, Delpech
Amiens, Louise Michel
Amiens, Marivaux
Amiens, Pigeonnier
Amiens, Sagebien
Amiens, St-Roch B
Doullens, E. Marchand & Les Tilleuls
Feuquières
Flixecourt
Friville Escarbotin, Pagnol
Longueau, P. Baroux
Moreuil, Lucie
Roye, Les Platanes
Rue

Primaires : -27

Agnières
Aigneviller-Hocquelus
Amiens, Etouvie
Amiens, Les Saules / Brassens
Amiens, Renancourt
Arrest
Berteaucourt les Dames
Bouillancourt en Séry
Canaples
Condé Folie
Conty
Fouillois
Ham, Jean Zay
Mesnil St Nicaise
Molliens Dreuil
Neuville-Coppegueule
Oisemont
Pendé /
Péronne, La Chapelette
Péronne,
Rubempré
Sailly-Flibeaucourt
St Quentin
Tully
Villers-Bocage
Woincourt

Suite en page 3...

Silence, on assassine l'École Publique !

72 classes, 30 postes hors la classe... La quinzaine d'ouvertures (dont seulement 8 classes) ne masque pas l'ampleur de la destruction en cours dans la Somme. Classes maternelles à plus de 32 élèves, classes d'élémentaire à plus de 26, classes de primaire à plus de 27 : aucun doute, c'est une dégradation sans précédent de la qualité du service public d'éducation dans notre département...
Revue de détails.

Le ministère a identifié cinq leviers d'action pour économiser des moyens dans l'enseignement du premier degré. Ces leviers étaient les piliers des tristement célèbres fiches Chatel :

1. Augmentation de la taille des classes
2. Optimisation des moyens de remplacement
3. Baisse de la scolarisation des enfants de deux ans
4. Sédentarisation des enseignants affectés hors des classes
5. Réduction des effectifs d'intervenants extérieurs et d'assistants étrangers de langues

En bon petit soldat du gouvernement, l'inspecteur d'académie a décidé d'appliquer à la lettre les recommandations du ministre.

Levier 1 : -72 classes avec des maternelles à plus de 30 élèves/classe, des primaires à plus de 27 et des élémentaires à plus de 26.

Levier 2 : -4 brigades et redéploiement de titulaires mobiles (ZIL et brigades).

Levier 3 : -195 élèves de 2 ans dans la Somme avec un taux de scolarisation de 12,35%.

Levier 4 : -10 postes de RASED, -1 CPC, -2 itinérants langue, -0,5 ATICE, -2,5 décharges pour les coordinateurs pédagogiques d'IME.

Levier 5 : -7 intervenants langue et -2 assistants étrangers.

Cette application stricte des prescriptions ministérielles a pour conséquence une dégradation évidente de la qualité du service public d'éducation, malgré les dénégations véhémentes de l'IA et du Recteur.

L'application va même au-delà des instructions présidentielles... Rappelez-vous, nous étions au soir des opérations de carte scolaire 2011, au lendemain d'une manifestation organisée par le SNUipp-FSU : « Pour la rentrée 2012, je souhaite que l'école primaire bénéficie d'un traitement particulier et nous ne procédons, hors démographie, à aucune fermeture de classe à l'école primaire, c'est-à-dire, pour être très précis, que le nombre de fermetures de classes n'excédera pas le nombre d'ouvertures liées aux évolutions démographiques. » (Nicolas Sarkozy, le 22 mai 2011). Or, nous avons un inspecteur d'académie qui nous explique sans sourciller et sans états d'âme qu'il fermera 72 classes... Soit une classe fermée pour moins de onze élèves perdus.

Mais allons un peu plus loin dans ce raisonnement... Puisque nos supérieurs nous abreuvant de chiffres et de statistiques, utilisons leurs armes. Depuis 2004 (8 ans tout de même !),

notre département a gagné 21 élèves (en incluant la rentrée 2012). Sur le même temps, nous avons perdu 210,5 postes. **Soit 10 postes d'enseignants en moins par élève supplémentaire** (chiffres donnés par l'IA...)

Quand nous interpellons l'IA dans les commissions ad-hoc, nous lui expliquons qu'il se livre à une véritable mise en coupe réglée de l'École publique. Mais il va plus loin : alors que 16,76% des classes sont des classes maternelles, elles représentent plus de 20% des fermetures. Les classes du département sont à 29,8% des classes de primaires mais elles représentent 37,5% des fermetures... En résumé, si l'on considère les structures accueillant des élèves de maternelle (écoles maternelles, primaires, RPC et RPI) on s'aperçoit qu'elles scolarisent 72,47% des élèves mais représentent 86,1% des fermetures de classes. Ce sont donc les très jeunes élèves qui sont les plus touchés par la carte scolaire : de moins en moins de deux ans et des classes maternelles surchargées. Tout ceci est confirmé par les données du ministère (cf. p. 3).

Cette année, l'ASH est durement touchée. Ce sont encore les RASED qui paient le plus lourd tribut. Leur situation est catastrophique : leur nombre se réduit comme une peau de chagrin et ils ne parviennent plus à exercer leurs missions auprès de tous les élèves qui en auraient besoin. Mais pour l'IA, peu importe puisque ce sont les enseignants des classes qui, grâce à la merveilleuse aide personnalisée, peuvent remplir ce rôle. Mais les enseignants de RASED sont spécialisés et une étude de la FNAREN (menée par JJ Guillarmé, venu à Amiens en 2010) montre que **l'aide spécialisée est, dans tous les cas, préférable à toute autre forme d'aide** pour ces élèves en difficulté.

Classes, RASED, moyens de remplacement, coordination pédagogique en IME, conseillers pédagogiques et animateurs TICE, itinérants langue, intervenants langue... toutes les catégories de personnels sont touchées par cette carte scolaire impitoyable. Tous les collègues souffriront d'une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail. Et donc, tous les élèves verront eux aussi leurs conditions d'enseignement se détériorer une fois encore.

Contre cela, une seule solution : la mobilisation. Le 16 février, date du CDEN, grève départementale avec manifestation devant le CDEN !



CARTE SCOLAIRE

En Somme, on soustrait les postes !

L'académie d'Amiens se voit ponctionnée de 201 postes d'enseignants du premier degré (+34 postes d'intervenant langues) par le ministère. La Somme, plus petit département de l'académie, en perdra 75 (+9) soit la plus grande part !

Après analyse des documents du CTM, nous avons pu prouver à l'inspecteur d'académie l'incohérence de ces suppressions de postes.

1) Indicateur socio-territorial

Le ministère classe l'académie d'Amiens parmi les académies connaissant des contraintes structurelles moyennes (taille des écoles). Les indicateurs sociaux sont au rouge (taux de PCS défavorisés, taux de chômage, pourcentage d'allocataires RSA). L'académie d'Amiens est une académie territorialement contrastée avec un département très urbain (l'Oise) et deux départements ruraux (l'Aisne et la Somme).

Or, on constate que dans l'ensemble, les taux d'encadrement sont plus élevés dans les académies à dominante rurale. On traite donc la Somme et l'Aisne selon les critères d'une académie contrastée alors que ce sont des départements ruraux et qui devraient être considérés comme tels. L'Oise étant déficitaire en enseignants, les suppressions de postes sont essentiellement réparties sur les deux départements ruraux (Somme et Aisne avaient ainsi supporté 90,18% des suppressions en 2011) auxquels on applique des critères territoriaux ne correspondant pas à la réalité. Nous nous retrouvons devant une négation totale de la spécificité rurale de notre département : 14^{ème} académie en terme de P/E moyen (5,33 professeurs pour 100 élèves), nous sommes la 4^{ème} académie française à perdre le plus de postes...

Les académies rurales avec un critère social aussi fort que celui d'Amiens ont un P/E moyen de 5,71. Pour parvenir à cette moyenne, il faudrait, rien que dans la Somme, créer 152,25 postes (pour passer de 2720,75 postes à 2873).

2) Acharnement sur la Somme depuis plus de 10 ans

En 1999, 34,23% des communes de la Somme n'avaient pas d'école publique. A la rentrée 2010, ce sont près de 50% des communes du département qui sont maintenant privées d'école (48,72% exactement). En 11 rentrées, ce sont donc 14,49% des communes de la Somme qui ont perdu leur école soit 113 communes. Mais bien plus d'écoles ont été fermées puisque entre 1999 et 2011, ce sont 161 écoles qui ont disparu (soit plus d'une école sur cinq par rapport à 1999).

3) La maternelle publique : 1^{ère} victime de la carte scolaire

En incluant l'ASH, notre moyenne par classe est de 23,05 élèves (63^{ème} rang sur 101 départements). Toutefois, ils sont 26,95 en maternelle (ce qui nous classe au 12^{ème} rang sur 101 départements) et 21,54 en élémentaire (68^{ème} rang sur 101 départements). Nous avons donc des classes maternelles surpeuplées qui n'offrent pas de bonnes conditions pour un premier accueil à l'école, surtout si l'on considère que nous sommes un département au critère social fort (cf. 1). Pourtant, le 7 septembre dernier, l'inspecteur d'académie lui-même déclarait : « Ce n'est pas l'âge du premier accueil qui est important mais la qualité du premier accueil. »

De plus, seuls 12,35% des élèves de 2 ans sont scolarisés dans le public à la rentrée 2011 (contre 14,68% à la rentrée 2010), aggravant encore la non scolarisation de ce public. A noter que cette baisse de la scolarisation des 2 ans fait le jeu du privé puisqu'il scolarise à présent 23% des élèves de 2 ans contre 14% des élèves de primaire. Il y a fort à parier que les familles faisant le choix du privé pour une scolarisation précoce dès 2 ans resteront dans le giron de ce secteur plutôt que d'inscrire leurs enfants dans les écoles publiques plus tard.

Enfin, les moindres suppressions de postes dans le privé (normalement, le privé devrait perdre 20% des postes du public, or, il n'en perd que 10%) permettent à celui-ci de garder des places vacantes dans ses écoles pour accueillir des élèves de 2 ans et ainsi les détourner de l'école de la République.

4) La démographie a bon dos

Dans l'académie d'Amiens, 235 postes d'enseignants du 1^{er} degré sont supprimés. Ces 235 postes représentent 2,27% des postes existants. Pourtant, la baisse du nombre d'élèves n'est que de 0,59% (-1103 élèves attendus).

Dans la Somme, alors que la baisse du nombre d'élèves est de -1,37% (691 élèves), nous allons perdre un total de -2,97% de nos postes (soit 84). Il n'y a donc aucune corrélation entre le nombre de suppressions de postes et la diminution du nombre d'élèves : des classes seront fermées hors démographie, contrairement à la promesse de Nicolas Sarkozy.

Tous les comptes-rendus de CAPD, de CTSD, de CDEN ou de groupes de travail sont disponibles sur notre site le plus rapidement possible :

<http://80.snuipp.fr>

Avec nos commentaires et nos analyses...

... suite de la page 2

RPC : -2

Mézerolles :
Moislains

RPI : -10

Arry / Bernay
Aubigny / Vecquemont
Brutelles / Lanchères / Watiehurst / ...
Forceville / Neuville / Fontaine
Grandcourt / Miraumont / Pys
Liercourt / Fontaine / Erondelle
Maison-Ponthieu / Yvrench / ...
Quesnoy-le-Montant / Monsboubert
Terramesnil / Authieule
Warlus / Quesnoy sur Airaines

REMPLACEMENT : -4

Brigade : -4

RASED : -15,5

Abbeville, Les Poulies : -1E
Oisemont : -1G
Berteaucourt Les Dames : -1G, -1 psy
Circo Ponthieu-Marquenterre : -1 psy
Flixecourt, H. Malot : -1E, -1G
Amiens, Beauvilé : -1E
Ailly sur Somme, A. Merchez : -1E
Amiens, Voltaire : -1E
Amiens, Elbeuf : -1G
Amiens, Lamps : -1G
Bray sur Somme : -0,5 psy
Rosières en Santerre : -1G
Roisel : -1E
Péronne, Centre : -1E

AUTRES : -3,5

Itinérant langue Airaines : -1
Itinérant langue St Valéry : -1
CPC Amiens 2 : -0,5
CPC Amiens 3 : -0,5
ATICE Doullens : -0,5

ASH (hors RASED) : -7

IME de Luchaux : -3,5
IME de Dury : -1
IEM Sagebien : -0,5
IME de Péronne : -1
IME d'Albert : -1

OUVERTURES : +17

Fressenneville élém : +1 cl.
Amiens, M. Ange élém : +1 cl.
Amiens, St Pierre/Vincensini : +1 cl.
Amiens, Fg de Hem : +1 cl.
Quend : +1 cl.
Heudicourt : +1 cl.
Hailles/Thézy-Glimont : +1 cl.
IME d'Abbeville : +0,5
Epenancourt/St Christ Briost/... : +1 cl.
Pont Rémy, A. Frichot : +1E, +1 psy
St Léger les Domart : +1G, +1 psy
Acheux en Amiénois : +1 psy
Circo de Péronne : +0,5 psy
Ham, Jules Verne : +1E
Enseignants référents : +2

TOTAL : -85 !

L'IA devait rendre 75 postes...
De qui se moque-t-on ?

LIVRET NUMÉRIQUE DE SUIVI DES PROGRÈS DE L'ÉLÈVE EN MATERNELLE

Communiqué intersyndical
SNUipp-FSU, SE-Unsa, SNUDI-FO

Nos organisations syndicales se sont rencontrées ce mardi 3 janvier 2012 afin d'écrire à l'Inspecteur d'Académie pour demander une audience en urgence et pour alerter les enseignants sur la nécessité de ne pas se précipiter pour utiliser cet "outil", avant même d'avoir pris connaissance du courrier de l'Inspecteur d'Académie mis en ligne sur le site de l'IA ce mercredi 4 janvier.

Présenté au cours des réunions de formation continuée de circonscription comme une application informatique destinée à aider les enseignants à évaluer les acquis des élèves de maternelle en conformité avec les programmes 2008 de l'école maternelle, ce livret numérique est sujet à caution.

Pour nos organisations syndicales, il est urgent d'attendre avant de se lancer dans son utilisation pour plusieurs raisons.

D'abord, il faut rappeler qu'il ne s'agit que d'un "outil" proposé par le *Pôle Pédagogique Ecole Maternelle du département de la Somme* qui n'est **absolument pas obligatoire**, même si, lors de sa présentation, il est fait appel au « professionnalisme » des enseignants et qu'il est sous-entendu qu'il serait mal venu de ne pas s'en emparer !

Ensuite, parce que la liberté pédagogique de chaque enseignant lui garantit le droit de choisir ses "outils".

Au-delà, parce qu'il ne sera pas facile de faire "machine arrière" lorsqu'on aura mis le doigt dans l'engrenage et parce que le côté chronophage de son utilisation, avec 157 items à évaluer entre 3 et 7 fois, ne doit pas être ignoré.

En attendant que nous vous communiquions les résultats de l'audience avec l'Inspecteur d'Académie, nous vous demandons de **nous informer de toute pression** dont vous feriez l'objet de la part de votre hiérarchie, que ce soit au cours des animations pédagogiques, durant une inspection, ou dans n'importe quelle autre circonstance.



Mouvement : du respect que diable !

Parce que le mouvement des personnels marque un moment important dans l'année pour ceux qui y participent, cette opération administrative doit impérativement être traitée dans le respect des textes et des personnes. Or, dans la Somme, depuis 2 ans, ce n'est plus le cas...

Depuis 2 ou 3 ans dans les départements de l'Académie, les organisations syndicales combattent les modifications des mouvements départementaux : suppression de la saisie des vœux à la 2nde phase, diminution du nombre de vœux, obligation de formuler des vœux géographiques pour les non-titulaires d'un poste, disparition de CAPD, divulgation des résultats par l'administration avant la CAPD, ...etc.

L'expérience des mouvements 2010 et de 2011 a apporté la preuve de la nocivité des modifications apportées : augmentation des affectations sur des postes non demandés, remise en cause du barème dans les affectations, remise en cause des prérogatives des représentants des personnels. Ces modifications n'ont pas non plus franchement amélioré les affectations à titre définitif, ce qui constituait pourtant le principal argument des Inspecteurs d'Académie.

Ces nouvelles modalités du mouvement seraient harmonisées cette année au nom de la « nouvelle gouvernance académique » à compter de janvier 2012.

Les sections départementales de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme du SNUipp-FSU, du SNUDI-FO, du SE-UNSA et du SGEN-CFDT revendiquent au contraire le retour aux modalités antérieures du mouvement avec 2 véritables phases, la saisie des vœux sur postes précis, la suppression de postes réservés, fléchés ou à profil, la réunion de la CAPD à chaque phase du mouvement, seules modalités qui respectent véritablement le droit au mouvement des personnels et les prérogatives des élus.

Pour défendre le droit à un mouvement équitable et transparent, **signez et faites signer la pétition académique intersyndicale** initiée par le SNUipp-FSU (jointe à cet Enjeux d'école).

Obligatoire ou facultatif ?

Parce que les incitations n'ont jamais tant ressemblé aux injonctions, parce que les invitations se confondent presque avec les convocations, le SNUipp-FSU Somme a mis en place une aide pour tous les collègues, directeurs ou adjoints.

Vous trouverez dans cet Enjeux d'école notre document « *Obligatoire ou facultatif ?* » qui rappelle les règles qui régissent nos rapports hiérarchiques quant aux ordres. S'il nous est quasiment impossible de refuser d'obéir à un ordre clair, il faut savoir que ceux-ci sont extrêmement rares : on les compte sur les doigts d'une main

chaque année.

Parce que l'on déguise trop souvent les « possibilités » en ordres, il nous faut les décrypter. Et notre document vous y aidera, ainsi que notre site internet avec sa page spéciale « **analyse des circulaires de l'IA** » sur

<http://80.snuipp.fr/spip.php?article1526>

IUFM et formation continue : on brade !

Le député du Doubs (M. Groperrin), auteur du rapport qui préconisait la fin du concours de recrutement, propose une nouvelle loi de réforme du système de formation des enseignants bradant IUFM et formation continue.

Après avoir proposé dans un rapport fort décrié de supprimer le concours de recrutement des enseignants, le député UMP du Doubs Jacques Groperrin continue son travail de sape du système de formation des enseignants. Le 10 janvier dernier, il a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi qui a pour objet de modifier le Code de l'Education, notamment pour ce qui concerne, encore une fois, la formation des maîtres. Selon le SNUipp-FSU qui a publié un communiqué vendredi 20 janvier, sa proposition « *marque un pas supplémentaire dans la liquidation d'une formation des enseignants professionnelle et encadrée* ».

Plus de formation continue

Dans un communiqué, le syndicat estime que ce texte « *vise à supprimer les IUFM pour ouvrir la porte en grand à des préparations privées au métier d'enseignant* ». La proposition « *fait également disparaître le cahier des charges de la formation, renvoyant son cadrage à un référen-*

tiel de compétences des enseignants qui n'a pas été pensé pour avoir cette fonction ». Et puis, alors qu'elle est de plus en plus réduite aujourd'hui « *toute référence à la formation continue des enseignants est supprimée* ».

Un calendrier parlementaire accéléré

Le député s'entête, déniant que l'expertise professionnelle nécessaire à l'exercice du métier d'enseignant s'apprend d'abord par une formation adaptée. Pour le SNUipp-FSU cette proposition de loi « *mène à l'impasse* ». « *Vouloir dissoudre définitivement les IUFM, c'est perdre ses compétences et accroître encore le fossé entre les formations théoriques et pratiques* » souligne-t-il. Le SNUipp-FSU, qui demande une remise à plat de la réforme de la mastérisation, demande au député du Doubs de retirer son texte, ce dernier devant être examiné par l'Assemblée nationale dans un calendrier législatif accéléré, le 8 février prochain.



ACTUALITÉS

Travailler plus pour gagner moins : c'est valable à tous les âges !

Recul de l'âge de départ en retraite, recul de l'âge d'annulation de la décote, augmentation des prélèvements et de la cotisation MGEN, gel du point d'indice... Les enseignants travailleront plus longtemps, auront une retraite moindre et, en prime, ils sont moins payés alors qu'ils n'ont jamais autant travaillé !

-16 €. C'est la somme qui manquera sur le bulletin de salaire de janvier 2012 pour un PE en milieu de carrière. A l'heure où les enseignants travaillent plus que jamais (LPC, socle commun, nouvelles injonctions de l'administration, suppression des aides administratives, accompagnement « forcé » des stagiaires non formés, ...etc.), leur salaire diminue. Ceci est la conséquence directe de l'augmentation des prélèvements et de la taxe sur les mutuelles (répercutée sur la cotisation des assurés que nous sommes) combinée au gel du point d'indice de la fonction publique depuis plus de 2 ans. Cette nouvelle dégradation porte à plus de 10% la perte de pouvoir d'achat des enseignants depuis 2000.

Les enseignants français étaient déjà parmi les moins bien rémunérés de l'OCDE, ils sont également les seuls qui ont vu leur salaire diminuer depuis 10 ans. Les seuls !

Pendant ce temps, après s'être augmenté de 172% à son arrivée au pouvoir, le président Sarkozy a décidé de geler les indemnités de son gouvernement...

Et quand ils partent à la retraite, les enseignants

français sont là aussi attaqués : ils doivent désormais travailler plus longtemps (jusqu'à 62 ans pour un PE) pour prétendre pouvoir partir à la retraite. Et comme si cela ne suffisait pas, l'âge d'annulation de la décote (principale réforme de 2003 qui va faire s'effondrer le montant des pensions dans les années à venir) a été reculé à 67 ans !

L'accélération de ces mesures, décidée par le gouvernement au nom de la sacro-sainte lutte contre la dette créée et gérée (sic.) par le monde de la finance, se traduit pour certains collègues par une année supplémentaire à devoir travailler puisque nous ne pouvons pas prendre notre retraite en cours d'année scolaire...

Sur notre site internet, vous trouverez la grille indiciaire de traitement ainsi que les tableaux des âges du départ en retraite et de l'annulation de la décote.

<http://80.snuipp.fr>

Programmes 2008 :

les nouveaux repères sont parus

Au BO du 5 janvier 2012 sont parues les progressions annexes des programmes pour le cycle 2 et le cycle 3. Elles concernent EPS, langue vivante, instruction civique et morale ainsi que découverte du monde en cycle 2 et histoire, géographie, sciences expérimentales et technologie pour le cycle 3.

Malgré le vote du Conseil supérieur de l'éducation le 4 novembre (39 contre, 5 pour) le ministère publie ces progressions dont personne ne veut. Les représentants du SNUipp-FSU ont bataillé – en vain – contre ces textes et seules des modifications de détail ont été acceptées par l'administration. Les chercheurs et spécialistes* que le SNUipp-FSU a interrogés l'ont tous rappelés, les programmes de 2008 sont vraiment inadaptés et en conséquence les progressions le sont également.

De manière incompréhensible et en contradiction avec les affichages sur la liberté pédagogique, le ministère n'a pas voulu rappeler que ces progressions sont indicatives et non obligatoires et que toute latitude est laissée aux équipes d'école pour s'appuyer ou non sur les découpages proposés, tout en restant dans le cadre des programmes.

La progressivité des apprentissages proposés, les démarches induites par les textes de présentation représentent une volonté de retour à une pédagogie idéalisée d'antan : les leçons de mots

à mémoriser, les progressions du simple au complexe comme du proche au lointain, une vision franco-centrée, le recours abusif à l'écrit, éloignent les élèves d'une démarche active qui les inciterait à comprendre le monde et à agir sur lui. L'interdisciplinarité est conçue comme un moyen de gérer le temps pour faire rentrer dans l'emploi du temps ce qui à l'évidence ne peut pas y être inscrit. On est loin de l'ambition d'apprendre à tisser des liens entre les activités alors que tous s'accordent à penser qu'il s'agit d'une compétence majeure des citoyens du XXIème siècle. Le SNUipp-FSU rappelle une fois de plus que la qualité de l'enseignement est directement corrélée à la formation des enseignants, initiale et continue, et que des repères, aussi bien faits soient-ils – ce qui est loin d'être le cas ici – ne sauraient suffire.

* EPS : Claire Pontais ; Sciences : Joël Lebeau-me ; Langue vivante : Françoise leclaire, Marie-Ange Dat ; Histoire : Philippe Joutard ; Géographie : Thierry Philippot, Pascal Clerc

Réunions d'Information Syndicale

Toutes les RIS ont lieu de 9h à 12h.

AMIENS

salle Cavallès (ex-salle Dewailly)
Le 21 mars 2012

ABBEVILLE

salle de Rouvroy
Le 28 mars 2012

PÉRONNE

salle Rey
Le 28 mars 2012

Nous vous rappelons que vous pouvez déduire 2 RIS (2x3h) de vos 18h d'animation pédagogique ou de votre temps de concertation (à votre choix). Aucune animation pédagogique n'a de caractère "obligatoire" et vous pouvez déduire ces 2x3h d'une animation déjà passée (si vous aviez prévu sans avoir de date exacte), future ou se déroulant le même jour que la RIS. Pour participer à nos RIS, il suffit d'en informer votre IEN (le droit ne peut pas vous être refusé) à l'aide du courrier que vous trouverez sur notre site :

<http://80.snuipp.fr/spip.php?article1522>

Formation DEPS (Psychologue scolaire)

Les candidats (ayant enseigné 3 ans et étant titulaire d'une licence de psychologie ou en passe de l'obtenir) ont **jusqu'au 10 février** pour faire parvenir leur dossier de candidature complet par la voie hiérarchique (dossier complet disponible sur notre site : <http://80.snuipp.fr/spip.php?article1523>)

Formation CAPA-SH

Les collègues intéressés par la formation CAPA-SH peuvent assister à une réunion d'information le 9 février à 17h30 (inspection académique). Demande des dossiers par téléphone au 03.22.71.25.40 ou 03.22.71.25.51 jusqu'au 10 février. **Retour des dossiers complets pour le 17 février.** Aucun départ en formation E ou G.

Formation DDEAS

Les collègues intéressés ont **jusqu'au 24 février** pour faire parvenir leur dossier à l'inspection académique (par la voie hiérarchique).



UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS

Les intervenants

Jean-Louis Auduc

Il est ancien directeur des études à l'IUFM de Créteil / Université Paris Est Créteil.

Il a notamment publié plusieurs ouvrages sur le système éducatif français, le métier d'enseignant en direction de publics réputés difficiles...

Rémi Brissiaud

Il est titulaire d'une maîtrise de mathématiques, d'un doctorat en psychologie cognitive. Maître de conférences en psychologie cognitive à l'IUFM de Versailles, il est chercheur dans l'équipe « Compréhension, Raisonnement, et Acquisition de Connaissances »

Annie Camenish

Maître de conférences en sciences du langage, elle est formatrice IUFM à l'Université de Strasbourg. Elle fait partie du groupe de recherche sur la didactique des langues dans l'équipe de Jean-Christophe Pellat. Ses recherches portent en particulier sur le développement de la maîtrise de la langue dans les disciplines scientifiques.

Nicole Geinex

Nicole Geneix, ancienne secrétaire générale du Snuipp-FSU, première organisation syndicale dans l'enseignement primaire, est aujourd'hui directrice de l'Éducation d'une ville des Bouches-du-Rhône après avoir occupé les mêmes fonctions à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Elle a notamment co-écrit « Et si on aimait enfin l'école ? » avec Philippe Frémeaux.

Joël Lebeaume

Professeur de sciences de l'éducation à l'Université Paris Descartes et co-responsable du Master Professionnel en enseignements préscolaires, scolaires et périscolaires

Gilles Porte

Réalisateur, directeur de la photographie, scénariste, auteur de clips, Gilles Porte est parti avec un crayon blanc, un papier noir et une vitre pour faire se dessiner des enfants du monde entier, qui ne savent ni lire ni écrire. Au fil du temps, le projet a donné lieu à des dyptiques réunissant dessins et photos et à des films associant toujours autportraits et portraits des enfants. Gilles Porte a visité 38 pays sur les 5 continents. Sa démarche a donné lieu à la sortie d'un coffret DVD le 7 décembre 2011.

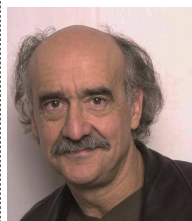


Annie Camenish

Comprendre et apprendre le vocabulaire dans toutes les disciplines

La conférence présentera les principes d'une démarche d'apprentissage du vocabulaire à partir de contextes disciplinaires ou supports utilisés pour réaliser des apprentissages dans la classe. Cette démarche vise à articuler l'apprentissage du vocabulaire avec le développement de compétences lexicales qui portent sur le sens (polysémie, synonymie, etc.) ou sur la forme du mot (dérivations, familles de mots, etc.). Ainsi, à l'occasion des apprentissages disciplinaires, les élèves mettent en œuvre différentes stratégies d'investigation qui leur permettent de mieux comprendre les mots, leur sens, leur formation, les relations qui les lient, en utilisant des dictionnaires comme outils.

Le travail lexical participe alors à la construction des concepts disciplinaires ou à la compréhension des textes, développe et renforce la mémorisation du vocabulaire.



Rémi Brissiaud

La baisse des performances en calcul des écoliers français. Mythe ? Quelles origines ? Quelles solutions ?

Une étude récente de la DEPP* montre que les performances en calcul des élèves de CM2 se sont fortement dégradées entre 1987 et 1999 avant de se stabiliser dans la décennie suivante. Il est essentiel de remarquer qu'en 1987, soit plus de 15 ans après la réforme dite des « mathématiques modernes », les élèves calculaient encore bien.

Contrairement à ce que pensent certains, « Mai 68 » n'est donc pas à l'origine du phénomène. En revanche, cette baisse des performances est concomitante d'un changement radical d'attitude vis-à-vis du comptage : 1987 est l'année où, dans de nouvelles Instructions Officielles, on commence à percevoir l'influence des travaux de R. Gelman concernant le comptage. Dans les classes, les enseignants se mettent à valoriser le comptage utilisant la correspondance 1 mot – 1 objet. Cette concomitance ne prouve évidemment pas un rapport causal. Cependant, de nombreux travaux étayaient l'hypothèse d'un tel rapport causal. Ils mettent notamment en évidence que la langue française n'aide pas à la compréhension de cette forme de comptage et que l'importation de pratiques pédagogiques courantes dans les pays anglophones, est potentiellement délétère. Aujourd'hui, cette hypothèse est la seule à être ainsi étayée. Si c'est la bonne, il convient de réorienter les pratiques pédagogiques dès la maternelle, mais aussi à l'école élémentaire.

*DEPP (2009) Lire, écrire, compter : les performances des élèves de CM2 à vingt ans d'intervalle 1987-2007. Note d'information 08.38



Jean-Louis Auduc

Rétablir la confiance avec les enseignants nécessite de redonner du sens au métier enseignant

Développement d'un stress enseignant : L'exercice solitaire du métier enseignant montre ses limites face aux difficultés d'exercice du métier enseignant.

Crise de recrutement : La crise actuelle de recrutement dans l'éducation reflète un sentiment de défiance des étudiants vis-à-vis d'un ministère qui apparaît comme dépossédant les enseignants de leur métier, comme si enseigner n'était pas un métier

Reconnaissance et sécurisation : Pour se sentir libre d'innover, il faut se sentir sécuriser et en confiance avec son institution. Des projets comme celui prévu pour l'évaluation par l'actuel ministre tournent le dos à cet impératif.

Redonner du sens au métier enseignant : Il s'agit de retrouver ainsi du sens au métier enseignant, de la fierté et du bonheur d'enseigner, de permettre aux enseignants de reprendre la main sur le métier.

Les conditions pour rétablir la confiance avec les enseignants : C'est en permettant aux enseignants d'exercer mieux leur métier qu'on pourra transformer et améliorer notre système scolaire et permettre une réussite de tous les élèves.



Joëlle Turin

Ces livres qui font grandir les enfants

Si tous les enfants aiment les histoires, toutes les histoires ne s'adressent pas aux enfants de la même façon, toutes ne répondent pas à leurs besoins et à leur insatiable curiosité, toutes ne les invitent pas à penser librement et à devenir des sujets autonomes. En nous appuyant sur des albums choisis pour leurs qualités de raconter, d'articuler texte et image dans un jeu rendant l'enfant actif, voire créatif, d'aborder des problématiques à la fois incontournables et caractéristiques de l'enfance, il s'agira de réfléchir ensemble aux enjeux qui se dessinent derrière ces choix particuliers.

Si la qualité des livres importe dans les premières relations de l'enfant avec les récits en texte et en image, elle n'a de sens que si elle est accompagnée par des modalités de lecture qui privilégient le partage des regards, une entière disponibilité de l'adulte qui lit avec l'enfant, une dimension de jeu et de gratuité.



UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS

Joël Lebeau

Les sciences et la technologie à l'école à l'heure des compétences

Dans cette première décennie du XXI^e siècle, les sciences et la technologie à l'école sont toujours à l'ordre du jour, avec des recommandations qui privilégient les approches investigatrices, les rencontres directes avec les activités technologiques et scientifiques contemporaines, les savoirs pour agir, pour se distancier, pour réfléchir, pour se projeter... Que faut-il enseigner ? Comment ? Quels en sont les enjeux éducatifs et sociaux ? Ce sont des questions majeures d'autrefois à actualiser pour permettre aux enfants d'aujourd'hui d'être intellectuellement actifs, de jouer à l'ingénieur ou au chercheur, de découvrir le monde, de s'étonner... Il s'agit alors de préciser les enjeux contemporains de l'éducation technologique et scientifique, ses incontournables pour les moins de douze ans et pour l'école de base, ses ambitions exprimées en termes de compétences. Tels sont les points principaux soumis à l'analyse et à la discussion au cours de cette conférence.



Gilles Porte

Le dessin libère les enfants...

C'est en accompagnant sa fille à l'école maternelle que Gilles Porte s'est lancé dans un projet qui l'a amené à rencontrer plus de 4000 enfants sur les 5 continents. Objectif premier ? « Que chaque enfant, à l'aide d'un papier et d'un crayon ou d'une vitre et d'un marqueur, se dessine librement ».

Le crissement d'un feutre noir fait écho à des enfants du monde entier qui s'appliquent à faire leur autoportrait. A l'instar du dispositif mis en œuvre par Georges Clouzot dans Le Mystère Picasso, Gilles Porte filme des enfants qui ne savent ni lire ni écrire en train de se dessiner librement "de l'autre côté" de la vitre. Élans de créativité, réflexion, panne d'inspiration, larmes, rires. Dessine-toi... donne à partager la grâce de "l'enfance".



Sébastien Sihr Nicole Geneix

TABLE RONDE

*L'école primaire en France :
son rôle, ses enjeux, son avenir...
Débat entre les intervenants et avec la salle*



Les intervenants

Joëlle Turin

Actuellement formatrice, critique en littérature de jeunesse et chargée de cours à l'université Paris Nord Villemaire sur la littérature de jeunesse, elle participe à des colloques et journées d'étude, prend en charge des formations pour le personnel de la petite enfance, les bibliothécaires, les enseignants, les bénévoles d'associations (Lire et Faire lire, CRILJ, AFEV...), etc.

Sébastien Sihr

Secrétaire général du SNUipp-FSU depuis 2010, directeur d'école dans la Nièvre.

Ces intervenants sont les auteurs d'ouvrages divers et variés. Quelques exemplaires des plus récents seront en vente (ou disponibles à la commande) lors de notre Université de Printemps.

La petite valise culturelle

L'AREN 80 a le plaisir de vous présenter le film documentaire **Un parmi les autres**, témoignage plein de sincérité et d'humanité sur les aides rééducatives à l'école, avec la participation de Boris CYRULNIK, Serge TISSERON, Jean-Pierre KLEIN, Alain BOUREGBA, Alain GUY, Félix GENTILI, Patrick VIGNAU, Jean-Bernard BONNANGE. Au sein de l'Education Nationale, des enseignants se sont spécialisés pour aider les enfants qui rencontrent des difficultés. Ce sont les psychologues scolaires, les enseignants spécialisés chargés de l'aide pédagogique (maîtres E) et les rééducateurs (maîtres G).

Filmé pour la première fois en 2010/2011, le travail mené par les rééducateurs des RASED, fait découvrir un aspect surprenant et éclairant de cette réponse à la difficulté des enfants à l'école. Leur approche très particu-



lière emprunte des voies détournées pour permettre à ces enfants de trouver et retrouver le chemin des apprentissages. Le film suit trois rééducateurs dans leur travail en Tarn et Garonne : Jean-Michel, Julie, qui découvre ce métier et Christiane, qui va l'accompagner dans sa formation.

Pour certains enfants, l'école ne va pas de soi. Ce film leur est dédié.

VENDREDI 17 FEVRIER à 18H15

à la salle Cavallès (ex-Dewailly)

À AMIENS

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

La projection du film sera suivie d'un débat en présence de :

- Alain Guy, professeur en sciences de l'Education à l'Université de Paris VIII, psychanalyste
- Bernard Delattre, secrétaire général de l'AGSAS
- Les membres de l'AREN 80

Si possible, merci de confirmer votre venue à l'adresse aren80@fnaren.asso.fr au plus vite.



INSCRIPTION

Petite sœur de l'Université d'Automne du SNUipp-FSU, l'université de Printemps se déroulera pour sa cinquième édition, les mardi 10 et mercredi 11 avril à l'Auberge de jeunesse d'Amiens. En réunissant chercheurs et enseignants pour des conférences, débats et table ronde, le SNUipp poursuit son ambition de participer à la transformation d'une école en quête de réussite de tous les élèves.

L'Université de Printemps est un temps de formation et de réflexion ouvert à toutes et tous, syndiqué ou non, et entrant dans le cadre de la formation syndicale à laquelle chaque enseignant a droit.

Programme indicatif

(pour les intitulés des conférences, voir les pages précédentes)

Mardi 10 avril

8h30-9h00 : Accueil
9h00-10h45 : Jean-Louis Auduc
10h45-11h00 : Pause café
11h00-12h45 : Rémi Brissiaud
12h45-14h00 : Apéritif et repas
14h00-15h45 : Joël Lebeaume
15h45-16h15 : Pause café
16h15-18h00 : Gilles Porte
20h00-21h30 : Table ronde
21h30 : Soirée musicale et festive

Mercredi 11 avril

8h30-10h15 : Annie Camenish
10h15-10h30 : Pause café
10h30-12h15 : Joëlle Turin
12h15-12h30 : Clôture



Avant la tenue de l'Université de Printemps, vous recevrez une convocation vous permettant de demander une autorisation spéciale d'absence qui ne pourra en aucun cas vous être refusée.

Tarifs

Afin de couvrir les divers frais engagés (location de salles, frais d'accueil des intervenants, sonorisation, ...etc.), nous sommes obligés de demander une participation financière aux personnes intéressées. Celle-ci a été réduite au minimum.

Le tarif de base est de **15€ par personne** pour les deux jours (**10€ pour les syndiqués FSU**). Ce prix comprend la participation aux six conférences, à la table ronde du mardi soir, à la soirée festive ainsi que les cafés lors des pauses et l'apéritif le mardi midi.

Vous avez la possibilité de prendre vos repas sur le lieu de la conférence au prix de **10€ par repas** (à réserver et payer lors de votre inscription).

De même, vous avez la possibilité de dormir sur place à partir du lundi soir pour la somme de **25€ par nuit** (**20€ pour les syndiqués FSU**), à réserver et à payer lors de votre inscription. Ce prix comprend l'hébergement en chambre de (maximum) 4 personnes ainsi que le petit déjeuner.

Merci d'écrire de façon lisible et de n'omettre aucune information.

Nom : Prénom :

Adresse électronique : Téléphone :

Adresse postale :

Code postal : Commune :

1) Je participe aux travaux :

Non-syndiqué : 15€

Syndiqué FSU : 10 €

2) Repas :

Aucun

Mardi soir (10€)

Mardi midi (10€)

Mercredi midi (10€)

3) Nuits :

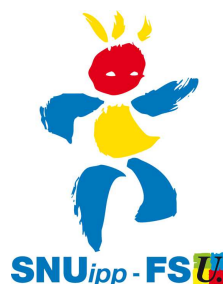
Aucune

Lundi à mardi : Non-syndiqué : 25€

Syndiqué FSU : 20€

Mardi à mercredi : Non-syndiqué : 25€

Syndiqué FSU : 20€



SNUipp - FSU

Participation	€
Repas	€
Nuits	€
TOTAL	€

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer, dûment complété et accompagné de votre règlement à :

SNUipp-FSU Somme
Université de Printemps
25, rue Riolan
80000 AMIENS

Les inscriptions sont limitées à 100 places.
Elles sont retenues
dans l'ordre de l'arrivée des paiements.

L'ÉCOLE POUR TOUS / TOUS POUR L'ÉCOLE

